

Initiative Soubey

Dossier de presse · octobre 2026



Soubey, au bord du Doubs. Photo: Timo Schlichenmaier.

1. L'essentiel

Soubey, au bord du Doubs, dans le district des Franches-Montagnes (JU), compte 123 habitants (2025); il y en avait 147 en 2010. Armin Häfliger et Marc-Felix Otto veulent y faire venir des familles, des artisans et des indépendants, avec des logements abordables et du travail sur place. Avec la commune, pas à côté d'elle.

- **Ce qui existe:** l'Hôtel-Restaurant du Cerf, rouvert le 8 mai 2024; la maison individuelle où habite Armin Häfliger; l'ancienne école, achetée le 3 septembre 2026 par Immo Imer après l'accord de l'assemblée communale du 12 juin 2026; l'association Focus Soubey, fondée le 28 juin 2026.
- **Ce qui est ouvert:** la coopérative n'est pas encore fondée, son nom n'est pas arrêté; l'ancienne école doit d'abord être rénovée.
- **Qui décide:** tout ce qui concerne la commune est décidé par l'assemblée communale et par le Conseil communal dans ses compétences.
- **L'idée:** un vivre-ensemble fondé sur des contrats librement consentis, libre et pacifique: faire évoluer au niveau local la démocratie directe et le non-centralisme, de la codécision vers l'autodétermination, avec celles et ceux qui veulent y participer, et sans nuire à personne. C'est une vision, pas un plan.



L'Hôtel-Restaurant du Cerf. Photo: Timo Schlichenmaier.

2. Chronologie

Date	Événement
09.2023	Achat de l'Hôtel-Restaurant du Cerf.
08.05.2024	Réouverture de l'Hôtel-Restaurant du Cerf par Armin Häfliger.
01.03.2025	Ouverture de la saison au Cerf: toute la population est invitée à un apéro, avec aussi des discussions sur le projet.
18.03.2025	Armin Häfliger et Marc-Felix Otto présentent le projet au Conseil communal.
printemps 2025	Armin Häfliger achète une maison individuelle à Soubey et y habite.
22.08.2025	Statuts d'Immo Imer; inscription au registre du commerce le 11.09.2025. Fondateurs: Armin Häfliger, Marc-Felix Otto, Andreas Hackethal.
08.05.2026	Apéro au Cerf avec Armin Häfliger et Marc-Felix Otto: environ 60 participants, deux heures et demie de questions et réponses.
12.06.2026	L'assemblée communale approuve la vente de l'ancienne école.
28.06.2026	Fondation de l'association Focus Soubey.
03.09.2026	Achat de l'ancienne école (acte notarié).
09.2026	Soirée pizza au Cerf, la deuxième après celle de l'année précédente.
30.09.2026	Deux articles du Quotidien Jurassien.
24.10.2026	Dès 17 h, nous serons au Cerf, avec beaucoup de temps pour discuter. Ouvert à tous.

3. Soubey en chiffres

Indicateur	Valeur	Source
Habitants	123 (2025) · 131 (2020) · 147 (2010) · 157 (1980)	OFS
Superficie	13,5 km ²	Wikipédia
Résidences secondaires	63 %	Office fédéral du développement territorial (ARE)
École	pas d'école au village; les enfants vont à l'école publique de St-Ursanne	commune
Enfants en âge scolaire	environ 10	commune
Ancienne école	en vente par la commune pendant plusieurs années; vente approuvée le 12.06.2026	commune

4. Les personnes



Armin Häfliger avec le vélo-cargo de meinRad.

Armin Häfliger a grandi dans la ferme de ses parents à Triengen (LU), avec quatre frères et sœurs. Il a étudié l'agronomie à l'EPF de Zurich. En 2019, il fonde à Lucerne meinRad, qui vend chaque jour des repas végétaux frais depuis des vélos-cargos; l'entreprise a reçu le Prix des nouveaux entrepreneurs de Suisse centrale (2023) et le prix de l'environnement de la Fondation Albert Koechlin (2025). Il a son domicile à Soubey, où il a rouvert le Cerf.



Marc-Felix Otto. Photo: © Marc-Felix Otto.

Marc-Felix Otto est citoyen suisse et habite Thalwil (ZH). Physicien, il a obtenu son doctorat en 2002 à l'Institut Max-Planck pour la dynamique et l'auto-organisation à Göttingen. Après trois ans et demi chez McKinsey (2002–2006), il rejoint The Advisory House, société de conseil pour le secteur de l'énergie, dont il est associé depuis 2011 et président du conseil d'administration depuis 2018. Il a publié notamment «Management of Political Risks» (Springer Gabler, 2023) et, comme co-éditeur, «Was tun? – Wie Freiheitsentrepreneure unser Zusammenleben revolutionieren» (Duncker & Humblot, 2025). Il est vice-président de la Free Cities Foundation. Armin Häfliger l'a contacté pour l'Initiative il y a bientôt trois ans; si les deux ne sont pas d'accord, c'est Armin Häfliger qui tranche.

5. Clarifications et engagements

- Tout ce qui concerne la commune est décidé, comme toujours, par l'assemblée communale. Elle est l'organe supérieur de la commune; le budget et la quotité d'impôt lui sont réservés (art. 73 et 74 let. e de la loi sur les communes du canton du Jura, RSJU 190.11).
- Dans la coopérative, chaque membre a une voix, quelle que soit sa fortune (art. 885 CO).
- Les prestations publiques sont fixées par la loi et ne peuvent pas être remplacées par une offre privée payante. Les offres privées s'y ajoutent.
- Si la coopérative devait un jour assumer une tâche pour la commune, ce serait par un contrat décidé par l'assemblée communale et résiliable.
- Nous ne cherchons pas à nous enrichir avec cette initiative. Le projet doit se porter lui-même, avec un rendement habituel pour l'immobilier en Suisse.
- Nous nous réjouissons d'accueillir des francophones et encourageons tous les autres à apprendre le français.
- Des locaux de l'ancienne école seront volontiers mis à la disposition des sociétés locales.
- On peut toujours quitter la coopérative. Éviter la contrainte est notre préoccupation centrale.

6. Questions et réponses

Voulez-vous privatiser la commune? La loi l'exclut. La commune reste la commune, et ses décisions restent celles de l'assemblée communale. La coopérative que nous préparons est une association de ses membres, à côté de la commune. Si elle devait un jour assumer des tâches pour la commune, ce serait par contrat, décidé par l'assemblée communale et résiliable.

Voulez-vous supprimer les impôts? L'impôt obligatoire, à long terme, oui: notre vision est une commune aux finances si saines que l'impôt communal obligatoire puisse baisser, à terme jusqu'à zéro. Les chemins pour y parvenir: davantage d'habitants, parce que les coûts fixes de la commune se répartissent sur davantage de personnes, des tâches que la coopérative assume pour la commune, et à long terme un budget communal financé entièrement, quel qu'en soit le montant, par des contributions volontaires, par exemple sous forme de financement participatif. Un impôt obligatoire à zéro ne signifie pas une commune sans prestations, mais des prestations que les habitants financent librement. Il n'y a pas encore de plan concret. Rien ne sera décidé ni mis en œuvre sans l'assemblée communale. Le but est que les habitants de Soubey assurent ensemble et librement les prestations de leur commune.

Est-ce un projet pour les riches? Notre but est des logements abordables pour des familles, des indépendants et des artisans. Dans la coopérative, chaque membre a une voix, quelle que soit sa fortune (art. 885 CO). Le principe prévu pour l'adhésion: être domicilié à Soubey.

Et l'école? Soubey n'a aujourd'hui pas d'école; les enfants fréquentent l'école publique de St-Ursanne. Cela reste ainsi tant qu'il n'y a pas assez d'enfants pour une école au village. Notre vision est une école à Soubey, sur le modèle de Bratsch (VS), où elle a fait revivre le village. Comme école privée, elle s'ajouterait à l'école publique de St-Ursanne, sans la remplacer. Si elle voit le jour à Soubey comme école publique, elle sera gratuite de par la loi.

Qu'est-ce que Focus Soubey? Une association fondée le 28 juin 2026; présidente: Regula Reist, qui a fondé et dirigé une petite école privée à Bienne; Marc-Felix Otto s'occupe des finances. Elle proposera d'abord aux familles des semaines de découverte et de formation à Soubey, la première probablement en avril 2027.

Voulez-vous gagner de l'argent avec Soubey? Nous ne cherchons pas à nous enrichir avec cette initiative. Mais le projet doit se porter lui-même et dégager un rendement équitable, habituel pour l'immobilier en Suisse. Des pertes montreraient que le projet ne réussit pas, et un projet qui ne tient que grâce à des apports extérieurs n'est pas durable.

Les germanophones vont-ils prendre le dessus? Soubey est francophone et doit le rester. Nous sommes en Suisse, un pays plurilingue: on fait l'effort de se comprendre. Qui veut rester à Soubey devrait donc parler français, ou s'efforcer de l'apprendre.

Quel rôle joue la Free Cities Foundation? Marc-Felix Otto en est vice-président. Soubey n'est pas un projet de la fondation, et elle ne le finance pas. La fondation a été créée en 2020 par Titus Gebel, dans le but de promouvoir et de diffuser de nouveaux concepts pour un vivre-ensemble libre, pacifique et autodéterminé. Ni Peter Thiel ni Patri Friedman n'en ont jamais été fondateurs, membres ni donateurs. Peter Thiel défend des positions politiques que nous ne partageons pas. Próspera, au Honduras, n'est pas un projet de la fondation; elle y a tenu sa conférence annuelle 2026. L'idée théorique d'une commune libre est née de discussions avec David Dürr; le projet de Soubey est celui d'Armin Häfliger, qui a gagné Marc-Felix Otto comme soutien après avoir repris le Cerf.

Vous avez écrit sur la «commune libre». Est-ce le plan pour Soubey? Marc-Felix Otto et David Dürr ont publié l'article «Die Freigemeinde» dans le recueil «Was tun?» (Duncker & Humblot, 2025); le manuscrit est disponible sur initiativesoubey.ch. Il décrit comment une commune pourrait, à terme, devenir une association à laquelle on adhère librement: adhésion volontaire, pas de financement imposé. C'est une contribution à un débat de théorie, que nous assumons pleinement; David Dürr aimerait la poursuivre publiquement avec Andreas Gross. Marc-Felix Otto est physicien: on distingue la théorie de la réalité, et quand la réalité montre autre chose, c'est la théorie qu'on adapte. Pour Soubey, ce qui concerne la commune, c'est l'assemblée communale qui le décide.

Dans une vidéo de 2025, Marc-Felix Otto parle d'une coopérative qui remplacerait la commune. Qu'en est-il? C'était une simplification qui prête à confusion: la commune est ancrée dans la loi et ne peut pas être dissoute. Dans notre vision, des prestations communales aujourd'hui financées par l'impôt sont reprises par la coopérative, par un contrat décidé par l'assemblée communale. Avec le recul, deux choses nous mettent mal à l'aise: avoir parlé de Soubey devant un public étranger plutôt qu'avec les gens du village, et avoir rangé des personnes dans des camps politiques. Nous le regrettons. La vidéo est publique; le lien figure sur initiativesoubey.ch.

7. Rectifications

Le 30 septembre 2026, Le Quotidien Jurassien a publié deux articles sur Soubey. Les faits sont les suivants:

- Marc-Felix Otto possède uniquement la nationalité suisse. Il habite Thalwil (ZH), et non Zoug; c'est The Advisory House, dont il est associé, qui a son siège à Zoug. Il ne pratique aucune spéculation.
- La Free Cities Foundation a été fondée en 2020 par Titus Gebel. Peter Thiel et Patri Friedman n'en ont jamais été fondateurs, membres ni donateurs. Próspera n'est pas un projet de la fondation. Peter Thiel défend des positions politiques que nous ne partageons pas.

8. D'où vient le nom des Franches-Montagnes

Le 17 novembre 1384, le prince-évêque de Bâle Imier de Ramstein affranchit les habitants de la seigneurie de Montfaucon des tailles, redevances et charges, expressément aussi ceux qui viendraient s'y établir d'autres seigneuries. En contrepartie, chaque foyer versait une redevance fixe et modeste. C'est de cette franchise que les Franches-Montagnes tiennent leur nom. Immo Imer, la société qui a acquis l'ancienne école, porte le nom de cet évêque.

Trouillat, Monuments de l'histoire de l'ancien Évêché de Bâle, no 213. Les limites exactes du territoire de 1384 ne sont pas établies avec certitude pour Soubey; Soubey fait aujourd'hui partie du district des Franches-Montagnes.

9. Contact

Armin Häfliger · 078 883 44 45 · armin@meinrad.ch

Marc-Felix Otto · 078 655 44 86 · marc-felix.otto@gmx.ch

initiativesoubey.ch

Sources des chiffres: Office fédéral de la statistique (population, via citypopulation.de); Immo Imer: registre du commerce.